

Rubrique
Santé-social

Contact Presse

Alexandra TRUBAT
Direction de la communication
03 25 42 50 81
06 60 42 74 66
alexandra.brignet-trubat@aube.fr

Secrétariat Communication/Cabinet
03 25 42 50 28 ou 27
departement@aube.fr

Standard
03 25 42 50 50

Sainte-Savine

Le Département ouvre une nouvelle antenne de Protection maternelle infantile (PMI) pour être plus proche du public

En septembre, le Département de l'Aube ouvre une nouvelle antenne de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) à Sainte-Savine. Cette nouvelle offre de consultation s'inscrit dans la volonté de la collectivité d'offrir des services de proximité et de développer le soutien et l'accompagnement à la parentalité.

Une convention signée entre le Département de l'Aube et la commune de Sainte-Savine permet à cette dernière de mettre à disposition de la Direction Enfance-Famille du Département ce local.

L'antenne PMI de Sainte-Savine propose désormais ses services aux plus près des familles tous les lundis de 14h à 16h, dans un local adapté à l'accueil de jeunes enfants avec tous les équipements nécessaires mis à disposition également par la commune (jouets, meubles, bureau...).

La PMI met en œuvre un principe d'universalisme qui doit garantir un accès de tous aux prestations, tout en portant une attention particulière aux personnes en situation de vulnérabilité. La finalité du suivi postnatal réalisé par les puéricultrices PMI est de proposer un suivi / soutien / accompagnement aux parents après la naissance et de prévenir l'apparition de certaines problématiques.

Or le Département constatait depuis plusieurs années que les parents résidant sur la commune de Sainte-Savine se déplaçaient peu à la consultation située au Centre médico-social (CMS) de la Chapelle-Saint-Luc.

L'installation de cette nouvelle consultation à Sainte-Savine répond ainsi pleinement à la volonté du Département de développer des services au plus près des habitants et de renforcer les actions de prévention.

Cette consultation améliore nettement les conditions d'accueil du public : toute personne souhaitant bénéficier d'une consultation PMI pour un nourrisson y trouvera ainsi les meilleures conditions de confort et de confidentialité.

Ces consultations seront assurées par Laetitia De Keukeleire, puéricultrice du Département de l'Aube.

En pratique :

- Protection maternelle infantile du Département. 4 rue Pierre Brossolette, Sainte-Savine
- Consultations de puériculture PMI: Sur rendez-vous au 03 25 42 48 51.